



**DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE
ET DES QUARTIERS
CONSEILS DE QUARTIER**

☎ : 04.66.76.72.38

Réf. : CJ/PP/FA/017.2020

Le 13 FEV. 2020

Objet : Compte rendu de réunion

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, le compte rendu de la réunion du conseil de quartier Nîmes Centre du jeudi 06 février 2020.

Conformément au règlement intérieur, vous disposez d'une période de dix jours dès réception, pour nous informer des modifications éventuelles que vous souhaiteriez apporter à ce document.

Passé ce délai, le compte rendu sera présenté en l'état à la prochaine réunion du conseil de quartier pour approbation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement,

Pour le Maire et par délégation

Claude DE GIRARDI

Chargée des quartiers Nîmes Centre,
Déléguée aux Aménagements des
Transports Publics, à la Circulation
Et au Stationnement

Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil de Quartier
NÎMES CENTRE

**DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE
ET DES QUARTIERS
Conseils de Quartier**

P. PERRIER

04.66.76.72.39

H. AHMED

04.66.76.72.31

houria.ahmed@ville-nimes.fr



Le 11 février 2020

COMPTE-RENDU DE REUNION

CONSEIL DE QUARTIER NIMES CENTRE	Jeudi 6 février 2020 à 18H00 Centre Pablo Neruda Salle n° 2
---	--

Etaient présents :

Madame Claude DE GIRARDI, Adjointe au Maire, Présidente Déléguée du Conseil de Quartier

Collège des Elus

- Madame Mary BOURGADE, Adjointe au Maire
- Madame Sophie ROULLE, Adjointe au Maire
- Madame Marianne CREPIN, Conseillère municipale
- Monsieur Laurent BURGOA, Adjoint au Maire

Collège des Comités de Quartier

- Madame Danielle CAZES, Richelieu
- Madame Véronique COUMEL, Montcalm-République
- Madame Odile LANNOY, La Placette
- Monsieur Michel AHETZ-ETCHEBER, Feuchères-Ecusson
- Monsieur Michel AUBERT, Montaury
- Monsieur Claude FORT, Jean Jaurès

Collège des Habitants

- Madame Jeanne AUSSEL
- Madame Marie-Paule PROD'HOMME
- Monsieur Max PONTET

Collège des Institutions

- Madame Nathalie BAILLOUD, Déléguée Cohésion Police Population

Excusés

- Monsieur Richard FLANDIN, Adjoint au Maire
- Police Nationale, Collège des institutions
- La Poste, Collège des institutions

Absents

- Madame Françoise DUMAS, Conseillère Municipale
- Comité de quartier Cardinal de Cabrières
- Comité de quartier Carmes-Couronne
- Monsieur Fred DANIEL, Collège des habitants
- TANGO, Collège des institutions
- Chambre de Commerce et d'Industrie, Collège des institutions
- Accueil des Villes Françaises, Collège des associations
- Les Commerçants de la rue Vincent Faïta, Collège des associations
- Maison de l'Europe, Collège des associations
- Office du Commerce et de l'Artisanat « Cœur de Ville », Collège des associations

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 décembre 2019

Pour cet ultime Conseil de Quartier de la mandature, **Madame DE GIRARDI** tient à remercier et à saluer tous les membres pour leur participation active et constructive. Elle remercie également les services de la Ville.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II. PRESENTATION DES ACTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA POLICE NATIONALE

Police Nationale

En l'absence du représentant de la Police Nationale, **Madame BAILLOUD** transmet les indicateurs de la délinquance pour l'année 2019 en comparaison avec 2018.

Nombre de faits	:	1437 en 2018 ,1246 en 2019	- 13,29 %
Violences physiques	:	741 en 2018 , 804 en 2019	+ 8,50 %
Cambriolages	:	397 en 2018 , 340 en 2019	- 14,00 %
Stupéfiants	:	234 en 2018 , 221 en 2019	
Incendies	:	16 en 2018 , 21 en 2019	
Escroqueries	:	291 en 2018 ,429 en 2019	+ 47,00 %

De nombreux contrôles ont été menés dans le quartier de la Placette. Ils ont été suivis de plusieurs interpellations. Le quartier semble avoir retrouvé un peu de calme mais le travail des services se poursuit.

Police Municipale

Statistiques de l'année 2019: comparatif avec 2018

La Police Municipale est intervenue à 15418 reprises soit une moyenne de 1248 par mois, en baisse de 1 % par rapport à 2018.

Les principales interventions se situent surtout sur les axes les plus passagers et commerçants :

- La rue de la République (795)
- L'avenue Jean-Jaurès (791)
- L'avenue Feuchères (611)
- Le boulevard Gambetta (510)
- Le boulevard Victor Hugo (450)

Stationnement

2667 interventions, en baisse de 2 % par rapport à 2018

Amendes forfaitaires : 8887, en baisse de 27 %.

Les secteurs principaux :

- Le boulevard Victor Hugo (1504)
- Le boulevard Gambetta (1785)
- L'avenue Jean Jaurès (1056)

Rue de la Cité Foulc : 573 verbalisations dont 8 pour stationnement abusif devant le Musée des Beaux-Arts et 11 pour infractions routières.

Les motifs principaux :

- Le stationnement gênant par arrêté municipal (2951)
- Le stationnement gênant sur trottoir (1989)
- Le stationnement gênant en double file (663)
- Infractions routières (1118)

Il est constaté une augmentation de 17 % des mises en fourrière, ce qui représente 1134 enlèvements.

Les secteurs principaux sont l'avenue Jean Jaurès (392) et le boulevard Talabot (56).

Les principaux types sont :

- Le stationnement gênant par arrêté municipal (888)
- Le stationnement abusif (70)
- Le stationnement gênant devant entrée carrossable (56)
- Le stationnement très gênant sur trottoir (33)
- Le stationnement très gênant sur PMR (14)

Fiches Missions

1725 en 2019, 1680 en 2018 soit une augmentation de 3 %.

Ces fiches missions sont initiées suite à des demandes d'usagers, de comités de quartier, de services de la Ville. Une réponse systématique est apportée dans un délai moyen d'un mois.

Motifs principaux :

- Non-respect de la réglementation (424)
- Occupations du domaine public (308)
- Stationnement (211)

Les fiches missions concernant les nuisances sonores sont en augmentation de 52 % : 54 en 2018, 82 en 2019.

Des opérations propreté sont toujours menées en 2019 par la brigade Civilité (PM/Cadre de Vie). Depuis le début de l'année 38 opérations ont été réalisées sur l'ensemble du centre-ville donnant lieu à 49 verbalisations :

- dépôt ou abandon de déchets, d'ordures, de matériaux ou d'objets hors emplacements autorisés.
- déversement de liquide insalubre hors des emplacements autorisés
- abandon de déjection hors des emplacements autorisés

Des contrôles des ERP (type épicerie de nuit) sont réalisés quotidiennement par nos équipes de nuit donnant lieu à 131 verbalisations pour divers motifs : Fermeture tardive, vente d'alcool, etc...

Les nuisances liées à la prostitution ont donné lieu à 135 verbalisations.

Ecrits administratifs et judiciaires

1539 procédures, dont 286 procès-verbaux et 6 rapports d'infractions (soit - 19 % par rapport à 2019). Les mises à disposition à l'Officier de Police Judiciaire restent stables (217).

Actuellement la Police Municipale participe aux Groupes de Partenariat Opérationnel (GPO). Ces GPO sont composés de citoyens, d'élus, d'associations de quartier, de représentants institutionnels et sont destinés à identifier les problèmes et à apporter des réponses soit en prévention soit en répression.

Monsieur AUBERT évoque sa participation aux assises territoriales de la sécurité intérieure à l'invitation du Préfet. Un des principaux thèmes abordés par les participants est le trafic de stupéfiants et les nuisances qui y sont liées.

Madame BAILLOUD confirme que dans les réunions des GPO, c'est également le thème récurrent avec la délinquance des mineurs très jeunes.

Madame COUMEL a le sentiment que c'est à la population de s'adapter à la délinquance. Elle cite, pour exemple, l'impossibilité de poser des bancs sur l'espace public de crainte que cela n'attire des dealers et ne provoque des nuisances.

Monsieur FORT signale le projet d'ouverture d'une épicerie rue Espérandieu.

Monsieur HAETZ-ETCHEBER a noté le retour de la prostitution sur le Planas.
La Police Municipale est actuellement vigilante sur ce secteur.

Madame COUMEL souhaite savoir quand le stationnement payant sera mis en place rue du Cirque Romain. Elle observe beaucoup de stationnement sauvage actuellement.

Madame DE GIRARDI pense que la vidéo-verbalisation serait très utile sur certains secteurs.

III. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX VOTES EN 2019

Rue Roussy, côté impair entre la rue Notre Dame et l'impasse Randon
Réfection du trottoir en béton

14 400 € TTC

Aménagement voté le 12 septembre 2019 et réalisé en janvier

Rue Roussy, côté impair entre l'impasse Randon et la rue des Calquières
Réfection du trottoir en béton

13 500 € TTC

Aménagement voté le 12 septembre 2019 et réalisé en décembre

Rue Roussy, côté impair entre la rue des Calquières et la rue Colbert
Réfection du trottoir en béton

18 000 € TTC

Aménagement voté le 12 septembre 2019 et réalisé en décembre

Rue Roussy, côté pair entre l'impasse des Calquières et la rue Colbert
Réfection du trottoir en béton désactivé et bordures en pierre

13 000 € TTC

Aménagement voté le 12 septembre 2019 et en cours de réalisation

IV. AMENAGEMENTS SUSCEPTIBLES D'ETRE FINANCES PAR LE CONSEIL DE QUARTIER EN 2020

Budget disponible : 100 000 €

Rue du Bec de Lièvre, entre les rues Saint-Matthieu et Hugues Capet

Réfection de la chaussée en enrobé

Travaux estimés à 46 000 € TTC

Madame de GIRARDI considère que ce montant est trop élevé pour le Conseil de Quartier

TRAVAUX REPORTEES ?

Rue Mareshal, du n° 15 jusqu'à l'intersection avec la rue Benoît Malon

Réfection du trottoir côté impair en enrobé sur 50 ml, pose de barrières et de potelets.

Montant estimé à 7 500 € TTC

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITE

Quartier Placette

Mise en place de 4 panneaux dans le cadre du dispositif « Participation Citoyenne »

- Intersection avenue Jean Jaurès/rue du Mail
- Intersection rue Fernand Pelloutier/rue Racine
- Intersection rue des Chassaintes/avenue Jean Jaurès
- Intersection rue de l'Hôtel Dieu/rue Porte de France

Travaux estimés à 400 € TTC

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITE

Secteur de la rue Crespon

Matérialisation du stationnement sur les rues Emile Dumas, de Pouzols, Barbès, Benjamin Valz, Jean Crespon

Travaux estimés à 4 400 € TTC

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITE

SOLDE DU BUDGET : 87 700 €

VI. QUESTIONS DIVERSES

Madame COUMEL demande la végétalisation du délaissé sur la rue du Cirque Romain.

Madame DE GIRARDI pense que cette emprise relève de Nîmes Métropole.

Elle rappelle aussi que les riverains ou les comités de quartiers peuvent s'appuyer sur le permis de végétaliser pour embellir leur quartier.

Madame COUMEL explique que dans son quartier il est difficile de végétaliser les trottoirs car la plupart sont étroits. Elle souhaite d'ailleurs attirer l'attention sur la rue Henri IV. Cette voie est très empruntée par les piétons alors que les trottoirs sont très étroits.

Madame DE GIRARDI ne voit pas d'autre solution que la suppression du stationnement pour élargir ces trottoirs. Il faudrait étudier la part de stationnement riverain afin de prendre la décision adéquate.

Monsieur BURGOA cite l'exemple de la rue d'Aquitaine où les riverains sont satisfaits de la suppression du stationnement et de la création de trottoirs réglementaires. Il invite **Madame COUMEL** à sonder les habitants du quartier.

Monsieur FORT signale que la chaussée du chemin Frédéric Mistral devant la résidence en construction est très abîmée par les travaux. Il souhaite savoir si une réfection sera effectuée.

Madame DE GIRARDI explique que la société de travaux est dans l'obligation de remettre la chaussée en état.

Monsieur HAETZ-ETCHEBER se demande si la rétention d'eau observée rue Briçonnet est causée par un affaissement de chaussée ou par un avaloir encombré.

Il exprime sa satisfaction suite aux travaux en cours sur le boulevard Sergent Triaire devant le salon de beauté. Il se pose la question d'ajouter ou non des bancs sur ce site.

La DIVAQ fera une demande en ce sens.

Monsieur AUBERT s'étonne d'avoir fait des demandes sans réponses ou non suivies d'effets. :

- réparation des trottoirs sur l'intersection avenue Franklin Roosevelt/route de Sauve.
- remplacement des plots lumineux abîmés sur cette même intersection
- plateau traversant sur la route de Sauve au n° 41

La DIVAQ communiquera à nouveau ces demandes au service Voirie.

Une réunion sur site sera organisée pour la création d'un plateau traversant. Une réserve est cependant émise sur la compétence sur la route de Sauve : Ville ou Département ?

Monsieur AUBERT souhaite savoir si les départementales entrées de ville pourraient être rétrocédées par le Département à la ville.

Madame DE GIRARDI explique que ce dossier a déjà été évoqué. Toutefois il est indispensable que cette opération soit effectuée après rénovation de ces voies par le Département.

Monsieur PONTET souhaite connaître les conditions requises pour la pose d'une caméra de vidéosurveillance. Il juge utile d'en installer une sur le carrefour des rues Pharamond et de Générac.

La priorité est donnée à des lieux à risques comme les établissements scolaires et les lieux culturels

Toutes les demandes seront transmises et étudiées par les services compétents.

Madame DE GIRARDI remercie l'ensemble des participants.

La séance est levée à 19H30.

La Présidente déléguée du Conseil de Quartier

Claude DE GIRARDI

